

Avis de constitution

SOCIETE « BAM AUTO LUXURY »

Siège ABIDJAN, KOUMASSI, TERMINUS 05, A 50
METTRES DU GROUPE SCOLAIRE SICOGI NORD-EST, LOT
596, ILOT 20, Lot 596, Ilot 20

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/11/2025 , et enregistrés au CEPICI le 24/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BAM AUTO LUXURY »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

-L'achat, la vente, la location et l'importation de véhicules automobiles ;

-L'import-export de tous biens et marchandises autorisés ;

-La vente de pièces détachées et d'accessoires pour véhicules ;

-Les activités de lavage automobile, d'entretien et de soins esthétiques pour véhicules ;

-Exploitation d'une agence de transfert d'argent (mobile money) ;

-Commerce général.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, KOUMASSI, TERMINUS 05, A 50 METTRES DU GROUPE SCOLAIRE SICOGI NORD-EST, LOT 596, ILOT 20, Lot 596, Ilot 20

Dirigeant(s) M BAMBA SORY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06274 du 15/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°76683/GTCA/RC/2025 du 15/12/2025

